

Comment se passe l'examen ?

L'échographie de grossesse peut être réalisée avec une sonde abdominale (on pose la sonde sur votre ventre ; c'est absolument indolore ; vous ne devez pas vous déshabiller), et/ou avec une sonde vaginale (vous devrez enlever la partie inférieure de vos vêtements; l'examen n'est pas douloureux mais certaines patientes le trouvent désagréable; c'est sans danger pour votre bébé).

Vous avez bien sûr la liberté de refuser l'un ou l'autre examen, mais n'oubliez pas que, si on vous le propose, c'est qu'il a une utilité pour examiner votre bébé.

Pendant l'examen, le médecin vous montrera votre bébé et vous donnera quelques explications. Néanmoins, vous observerez que certains médecins parlent plus et d'autres moins. Ne perdez pas de vue que si, pour vous, c'est un moment précieux de rencontre avec votre bébé, pour le médecin qui réalise l'examen, il s'agit d'un examen parfois difficile et demandant toute sa concentration.



Puis-je photographier ou filmer ?

Non. Mais tous les clichés de l'examen vous seront accessibles via une plateforme internet pour laquelle vous recevrez un code.

Il faut savoir que la qualité des images échographiques dépend de toute une série de facteurs et que nous ne pouvons pas vous promettre des images parfaitement esthétiques. Les images en 3D ne font pas partie de l'examen standard, mais il est parfois possible d'en obtenir si les conditions échographiques sont bonnes.

Rq : si vous souhaitez plus d'images, il existe des firmes commerciales (non médicales) qui proposent des échographies 3D/4D.

Et le résultat ?

Le médecin vous donnera le résultat à l'issue de l'examen.

Dans la majorité des cas, il vous rassurera sur la bonne santé de votre bébé.

Il peut arriver cependant que les images ne soient pas claires ou inhabituelles ; un nouvel examen échographique pourrait vous être proposé, ce qui ne signifie pas que le fœtus ait un problème.

Parfois, enfin, il peut arriver que l'on découvre une image anormale, un problème de croissance ou une malformation. Dans ce cas, le médecin vous donnera toutes les explications nécessaires.

Malgré les améliorations techniques, cet examen, comme toute exploration d'imagerie, a ses limites. Il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée, ou qu'à l'inverse certaines images soient faussement considérées comme anormales. Enfin la nature et l'origine exacte d'une anomalie ne peuvent pas toujours être précisées par l'échographie.

La Clinique d'Échographie et de Médecine Fœtale de l'Hôpital Erasme se tient à votre disposition si vous avez des questions (...). Si vous souhaitez des informations plus détaillées sur les examens échographiques et certains examens complémentaires, vous pourrez consulter nos fiches d'information en salle d'attente.

N'oubliez pas votre prescription d'examen !